



## Club de Tir de Saint-Tite

C.P. 10023  
Shawinigan, Qc.  
G9T 5K7

www.clubdetirsaint-tite.ca

# Membre:

Nom:

Prénom:

Date naissance:

Adresse:

Ville:

Code Postal:

Téléphone:

Courriel (pour recevoir l'infolettre du club):

#PPA (obligatoire si plus de 18 ans):

#C9 (obligatoire pour abonnement pistolet):

### OBLIGATOIRE POUR AVOIR LE STATUT D'OFFICIEL

#FQT:  Date d'expiration:

Carabine \$90.00:  Carabine \$45.00 (membre additionnel familial):

Pistolet \$140.00:  Pistolet \$70.00 (membre additionnel familial):

Je suis disponible à participer à des travaux comme bénévole:

Spécialité (ex. construction, électricité, etc.):

LE MEMBRE PISTOLET A AUSSI ACCÈS AU SECTEUR ARMES LONGUES/CARABINE

**Veillez lire les règlements au verso et signer le document**

## **POUR UN PREMIER ABONNEMENT :**

Remplir au complet et lisiblement le formulaire et inclure à votre demande :

- Votre paiement au montant approprié, émis à l'ordre du Club de Tir de Saint-Tite Inc.
- Une photo d'identité de bonne qualité, de type passeport, prise de vue de face, fond uni clair. Nous conserverons votre photo numérisée pour cinq ans (Truc : la photo fournie au bureau de contrôle des armes à feu lors du renouvellement quinquennal de votre PPA, peut convenir).  
Si vous n'en avez pas, certains de nos points de chute vous offrent de prendre votre photo et de nous envoyer le fichier. Demandez-le.  
Nota : une mauvaise photo peut retarder la délivrance de votre carte.
- Le cas échéant, joindre copie recto-verso ou preuve de votre certification d'officiel en sécurité ainsi que celle de votre certification de passage de la loi 9 (pour pistolet).
- Passer à l'un de nos points de service ou envoyer votre correspondance à l'adresse postale au recto de cette page.

## **POUR UN RENOUVELLEMENT :**

Complétez le formulaire et envoyez-le par la poste OU présentez-vous avec votre paiement chez :

- Villemure Chasse et Pêche, 10100 Boul. Des Hêtres, Shawinigan, QC, G9N 4Y4
- Équipements Beaver & Chasse Pêche Mékinac, 228, Route 153, Saint-Tite, QC, G0X 3H0

## **POUR LES MEMBRES CONJOINTS OU FAMILIAUX, SVP, REMPLIR UN AUTRE FORMULAIRE POUR CHAQUE MEMBRE SUPPLÉMENTAIRE ET FOURNIR PHOTO D'IDENTITÉ.**

**SECTEUR CARABINE :** Pour les membres actuels et les nouveaux membres, vous recevrez votre carte rapidement mais vous pouvez demander un laissez-passer temporaire en attendant, si vous passez par l'un de nos points de chute.

**SECTEUR PISTOLET :** Pour les membres réguliers, votre nouvelle carte vous sera envoyée dès validation de l'inscription.  
Nota : en tout temps, vous pouvez demander un certificat d'abonnement. Celui-ci vous sera envoyé immédiatement en fichier PDF par courriel.

## **AVERTISSEMENT POUR LES MEMBRES AU PISTOLET :**

- Vous devrez renouveler avant le 31 mai 2025, date et signature du document faisant foi.
- Assurez-vous d'avoir fait au-moins une présence consignée au registre de fréquentation du pas de tir au pistolet dans l'année d'abonnement.

Si vous remplissez ces conditions, votre réabonnement sera validé sans délai.

Nous ne pouvons émettre de renouvellement s'il s'avère que vous ne vous êtes pas conformé à cette règle (Loi 9). La sûreté du Québec vérifie ces registres et toute erreur vous sera comptée et à vous aussi.

À NOTER : Le Club de Tir de Saint-Tite Inc. se réserve le droit de refuser toute demande d'adhésion et cette décision est sans appel.

*Je reconnais avoir pris connaissance des règlements du Club et m'engage à m'y conformer.  
Je suis conscient que la carte de membre n'est pas remboursable, quelle qu'en soit la raison.*

Signé à : \_\_\_\_\_

le : \_\_\_\_\_

Signature obligatoire : \_\_\_\_\_